



L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LA RECHERCHE DES SOLUTIONS AU CONFLIT ARME EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Alphonse Muhindo Katsuva

Chef de Travaux à la Faculté des Sciences Politiques
et Administratives de L'Université Catholique du Graben)

Résumé.

Depuis plus d'une demi-décennie déjà, la RDC est déchirée par la guerre, première dans l'histoire de l'Afrique et du pays de par son ampleur. Ses causes sont identifiées dans les dynamiques sociales et géopolitiques internes et externes. Les deux grandes épisodes du conflit présente une similitude, leur épiscentre s'avère être l'Est, spécialement les provinces du Sud et du Nord-Kivu. Les initiatives du rétablissement de la paix et de la légitimité politique ont déjà été entreprises. Parmi les acteurs de la voie négociée, une des grandes composante de la Société Civile du Congo, l'Eglise Catholique Romaine a multiplié le zèle en stigmatisant les conflits locaux, nationaux et régionaux. Son intervention est remarquable au niveau des déclarations concertées ou isolées de son Clergé, spécialement de ses évêques, au niveau des prises de position contre la Rébellion, au niveau diplomatique et des actions politiques.

Ces initiatives présentent cependant quelques limites : la montée du pluralisme confessionnel qui met en cause son leadership social de l'Eglise Catholique, le conservatisme du Clergé qui lui empêche une prise d'actions plus engagées et adaptées à la situation à l'instar des Théologies de la Libération et le risque de partialité de ses hiérarchies. Pourtant, l'Eglise Catholique reste une institution qui unit encore le pays balkanisé, autour de laquelle se construisent un tant soit peu les identités communautaires. Elle reste un partenaire, un interlocuteur et un acteur avec lequel il faut compter pour construire la paix et promouvoir la bonne gouvernance au Congo.

Introduction

La République Démocratique du Congo traverse actuellement une crise politique majeure dont la solution nécessite le concours de tous les acteurs de la vie sociale nationale.

Parmi ces acteurs, l'Eglise catholique se veut le porte étendard de la modernité politique du pays. Quant au mode de légitimation du pouvoir, l'activité politique recourt constamment au système religieux. En effet, l'histoire de la RDC révèle la présence permanente des Eglises, aussi bien catholique que protestante et autres, au côté du pouvoir pour légitimer celui-ci, ou en face pour le contester.

Les échecs successifs qui ont été enregistrés par la classe politique pour juguler la crise socio-politique et son incapacité à mettre fin au délabrement des institutions étatiques, ont fait détourner de cette classe la confiance des populations congolaises vers le clergé censé pouvoir inspirer le cadre politique et l'institution d'un régime démocratique.

Dans ce cadre, l'Eglise Catholique du Congo s'est fortement impliquée dans la recherche des solutions à la crise armée qui sévit.

Tout au long de cet article, nous allons essayer de montrer le zèle de l'Eglise Catholique dans la recherche d'une solution négociée.

I. Brève présentation du conflit.

La République Démocratique du Congo est actuellement en proie à une série de conflits armés dont les conséquences dévastatrices sont sans précédent dans l'histoire du continent africain. Certains experts de la géopolitique internationale parlent même d'une véritable « guerre mondiale africaine »¹ L'ampleur et la complexité du conflit donnent souvent lieu à des interprétations et à des explications divergentes quant aux origines de la guerre et aux solutions à apporter à la tragédie. Nous tentons ici d'apporter une vision nouvelle et de comprendre le rôle des acteurs qui militent pour le rétablissement d'un ordre politique, plus spécialement l'importance de l'action de l'Eglise catholique dans la recherche d'une issue au conflit.

¹ Le monde du jeudi 6 avril 2000 / 13

I.1. La première phase du conflit.

La guerre qui a commencé au Zaïre en 1996 est consécutive aux tensions ethnico-politiques de plus en plus vives que connaît le pays depuis une dizaine d'années entre les populations d'origine rwandaise et les populations autochtones de la province du Kivu, à l'Est du Zaïre. Ce conflit, qui s'est articulé en deux principales phases, s'explique pour la première phase par multiples facteurs, tant internes qu'externes. Quant à la seconde phase, elle n'est que la résultante des renversements d'alliances entre les partenaires qui ont présidé à l'éclatement de la première guerre.

Sur le plan de l'origine historique du conflit, les populations venues du Rwanda et du Burundi sous couvert des autorités coloniales allemande et belge ont toujours constitué un pivot de tension et de haine ethnique contre les populations paysannes du Kivu. En effet, la première hémorragie migratoire initiée par la colonisation Belge à la recherche d'une main-d'œuvre pour la mise en valeur de la colonie, se situe entre 1937 et 1945² dans la zone de Masisi et de Rutshuru. D'autres flux migratoires ont eu lieu après la décolonisation suite aux troubles ethniques historiques qui opposèrent les Hutu et les Tutsi du Rwanda. Dans cette dialectique de violence au Rwanda, les membres de deux communautés ont eu plus d'une fois pour alternative le refuge au Congo.

Sous l'incitation de certains leaders politiques, les populations autochtones du Kivu ne supportent plus la présence des populations éleveurs d'origine rwandaise. Au lieu de chercher une solution durable au problème, le pouvoir de Mobutu a longtemps exploité ce conflit à des fins électorales. En effet les populations d'origine rwandaise constituaient pour lui un électorat important. C'est pourquoi la loi du 26 mars 1971 a octroyé collectivement la nationalité congolaise à tous les « Banyarwanda », entendez par là les immigrés rwandais et burundais. Sous la pression des députés de la région du Kivu, la loi du 29 juin 1981 modifie la législation antérieure et n'octroie la nationalité qu'à ceux dont les ascendants vivaient au Congo en 1885, c'est-à-dire avant la Conférence de Berlin qui discuté le problème de la navigation sur le fleuve Congo, établi les principes du partage de l'Afrique entre les puissances coloniales et du tracé des frontières nationales. Notons que la conférence nationale souveraine de 1991, dans son projet de constitution a reconduit les dispositions de la loi de 1981, c'est-à-dire le refus de l'octroi d'une nationalité collective aux ressortissants rwandais. Face à cette contradiction dans la gestion de la

question des immigrés, ces derniers ont décidé de se rendre justice tout au long de la décennie 90. Ainsi les affrontements ont éclaté entre les Banyarwanda et les ethnies autochtones au Nord et au Sud Kivu, faisant plus de sept mille morts selon les données de Human Rights Watch, (une organisation des droits de l'homme).

Lorsque survient le génocide Tutsi rwandais de 1994 à la suite de l'assassinat du président Hutu Habyarimana, plus de 1.200.000 réfugiés en majorité hutu ont fui au Zaïre sous couvert du HCR et de la MINUAR (Mission des Nations Unies au Rwanda). Désireux de se débarrasser de la menace que représentait la présence des miliciens hutu auteurs du génocide de 94, l'APR (Armée patriotique rwandaise) désormais au pouvoir à Kigali, décida de démanteler les camps de réfugiés (soupçonnés d'abriter des hommes en armes) établis à la frontière dans les villes congolaises de Goma et de Bukavu. En effet sous la bénédiction des forces internationales présentes au Rwanda lors du génocide, nombre de réfugiés hutu sont entrés au Congo munis de leurs armes. Sous couvert d'une rébellion zaïroise, les forces de l'APR profitèrent de la crise de gouvernance que connaissait le pays et des tensions ethnico-politiques du Kivu pour intervenir au Zaïre. Rejointe dans cette entreprise par les anciens opposants au régime de Mobutu, l'APR va diriger une coalition armée composée de 4 partis politiques. Cette alliance dénommée AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo), a été créée le 18/10/1996 à Lemera au Sud-Kivu. Elle est formée majoritairement par des anciens opposants au régime de Mobutu et compte les partis suivants : l'ADP (Alliance Démocratique du Peuple) dont le leader est le représentant de la communauté des « Banyarwanda », le PRP (Parti de la Révolution du Peuple) de Laurent Kabila (qui deviendra par la suite Président de la République), le MRLZ (Mouvement Révolutionnaire pour la Libération du Zaïre, formé par des autochtones du Kivu), et enfin le CNRD (Conseil National de Résistance pour la Démocratie). Cette coalition constituera une structure d'action politique concertée qui permettra de renverser le régime de Mobutu. A l'issue de sept mois de combat, le 17 Mai 1997, l'AFDL s'empare de la totalité du pays. Joseph Kabila s'auto-proclame Président au cours d'une « déclaration de prise de pouvoir », suspendant ainsi toutes les lois constitutionnelles ainsi que les institutions issues de la CNS³. Le 28 mai, un décret-loi mit fin à la deuxième république de Mobutu et marqua le début d'une ère nouvelle dans l'histoire du Congo. On

² Mathieu, P. et Mafikiri Tsongo, « Guerre paysanne au Kivu (République démocratique du Congo), 1937-1994 », in *Cahiers d'Études africaines*, 150-152, XXXIII-2-4, 1998, p. 385.

³ Alliance Démocratique pour la libération du Congo, « Ligne de Politique Générale de l'Alliance », Oct. 1996.

abandonne l'appellation « Zaïre » qui cède la place à celle de « République démocratique du Congo ».

Parmi les mesures prises par le nouvel homme fort de Kinshasa.

- la dissolution du Haut Conseil de la République-Parlement de transition (émanation de la conférence nationale souveraine), et donc l'éjection de Mgr Monsengwo, qui en était le président. Cette mesure aurait attiré le mécontentement de la communauté catholique ;

- la suspension de toutes les activités politiques autres que celles de l'alliance (AFDL), créant ainsi un véritable musellement enfrenant toutes les libertés politiques ;

- la dissolution du gouvernement de transition nommé par Mobutu.

La nouvelle configuration de la scène politique provoque un mécontentement important dans la population et la classe politique. Le débat démocratique n'est plus à l'ordre du jour. De plus l'omniprésence des citoyens d'origine rwandaise et ougandaise dans les institutions stratégiques, telles que l'armée, la sécurité et la diplomatie est perçue par les congolais comme un symbole d'occupation. Il faut rappeler que lorsque Kabila a pris la tête de la rébellion, il dû sa victoire à la coalition tripartite du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi qui voulaient en finir avec Mobutu, entre autres pour « des raisons de sécurité des frontières ». Pour cette coalition il fallait une nouvelle classe politique, plus « coopérative » au Congo. A partir du mois d'Avril 1998, au sein de la société civile, la suspension du processus de démocratisation est perçue comme intolérable. En effet, le retour du culte de la personnalité et la tribalisation à outrance de la vie politique refont surface dans le pays. Sous des pressions sociales multiples, le président Kabila est contraint par une déclaration publique, de mettre fin à la présence officielle des troupes rwandaises et ougandaises qui empêchait la relance de l'activité politique démocratique. Suite à cette menace, les populations d'origine rwandaise, appuyées par une logistique militaire et matérielle du Rwanda, de l'Ouganda, mènent une nouvelle offensive contre les forces restées fidèles à Kabila. C'est le début de la deuxième phase du conflit.

1. 2. La seconde phase du conflit.

La nouvelle guerre qui secoue actuellement le Congo est la conséquence directe de la dissidence interne au régime de Kabila dès son arrivée au pouvoir en 1997. En effet celui-ci s'est retrouvé de plus en plus isolé par la communauté internationale pour ses mauvaises performances en matière de promotion de la démocratie. De même le dossier sur les réfugiés Hutu rwandais massacrés par les troupes de l'alliance et de ses alliés, pendant leur avancée, qui l'ont porté au pouvoir, fait l'objet d'une demande d'enquête internationale. On sait

que la coalition qui a porté Kabila au pouvoir est constituée des groupements politico-militaires qui ont massacré des milliers de réfugiés et des citoyens congolais non armés en septembre 1996. Ensuite, depuis qu'il s'est emparé du pouvoir, Kabila a subi des pressions, aussi bien de ses propres partisans que de ses opposants, afin qu'il se débarrasse de ses anciens alliés Rwandais et Ougandais qui l'ont pourtant porté au pouvoir. A la suite de ces revendications, le président Kabila a donné ordre à toutes les troupes étrangères de quitter le territoire congolais. Ainsi une nouvelle offensive est lancée par les troupes rwandaises et ougandaises pour contraindre la mesure prise par le président. Ce dernier n'aura sa vie sauve que grâce à l'intervention militaire de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe qui ont repoussé la rébellion aux abords même de la capitale Kinshasa. Toutefois si la capitale et la partie Ouest du pays sont restées sous le contrôle des forces gouvernementales, la moitié Est échappe complètement à l'administration centrale, au profit d'une rébellion hétéroclite soutenue officiellement par le Rwanda et l'Ouganda.

A l'heure actuelle, ce vaste pays d'Afrique centrale se présente comme un véritable champ de bataille, l'un des plus grands de l'histoire du continent. Six pays étrangers s'y livrent officiellement bataille (soit un effectif de 35.000 soldats, de tous âges : adultes et enfants) : le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi du côté de la rébellion (elle-même déchirée en plusieurs factions hétéroclites), du côté gouvernementale se retrouvent l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe, venus à la rescousse de L. Kabila. Plus de la moitié du territoire national est sous contrôle rebelle, et la guerre reste dans l'impasse. Ni la rébellion, ni le pouvoir de Kinshasa, aucun des protagonistes n'a eu raison sur l'autre, et aucun ne bénéficie d'un soutien populaire sincère faute de légitimité. Dans chaque faction, l'administration est autonome et indépendante.

Pendant ce temps, les seules institutions qui unissent le peuple congolais, séparé par une frontière imaginaire tracée par des seigneurs de guerre, ce sont les institutions religieuses. Les dernières informations venues des sources humanitaires font état de 2,5 millions de victimes, tombées directement ou indirectement sous les effets dévastateurs de la guerre et parmi les victimes, l'Eglise catholique figure au premier plan pour le rôle qu'elle joue dans la tentative de résolution du conflit et aussi pour le contre pouvoir socio-politique qu'elle représente dans les zones sous contrôle rebelle et gouvernemental.

II. Les tentatives de solutions.

II.1. Les résolutions de la communauté internationale.

Dans un protocole d'accord signé à Lusaka (Zambie) en juillet 1999 entre les différents protagonistes, des résolutions ont été prises pour mettre fin au conflit armé notamment :

- l'exigence d'un cessez-le-feu immédiat par les parties au conflit ;
- l'exigence d'un cessez-le-feu immédiat par les parties au conflit ;
- le déploiement de 500 observateurs internationaux de l'ONU ;
- la convocation du dialogue « inter-congolais » (un forum qui devra réunir les représentants de toutes les couches de la population) ayant pour mission de lancer un nouvel ordre institutionnel jouissant d'une légitimité populaire.

Depuis, ces résolutions ont été violées aussi bien par le camp rebelle que par les troupes gouvernementales.

Dans le cadre de la relance du processus, en janvier 2000, sept Chefs d'Etat directement impliqués dans le conflit se sont retrouvés au siège de l'ONU à New York autour du Conseil de Sécurité pour tenter de trouver une solution négociée à cette crise. A l'issue de la rencontre, la situation est restée au statu quo à part le déploiement des observateurs internationaux, déploiement qui n'a été possible qu'à l'accession de Joseph Kabila au pouvoir après l'assassinat de son père en janvier 2001.

Effectivement dès le deuxième semestre de l'année, les tractations préparatoires pour la tenue du dialogue ont été entreprises et les principes de négociation ont été fixés à Gaborone. Après le rendez-vous raté d'Addis-Abeba, les parties engagées dans le conflit, à savoir le gouvernement et les Rebellions, l'opposition politique non armée et la Société Civile se sont retrouvés au rendez-vous du dialogue à Sun-City entre mars et avril 2002. Tout cela avec l'appui financier et moral de la Communauté internationale.

Les 80 % seulement des forces vives participant au dialogue ayant signé l'accord, les démarches se poursuivent vue d'aboutir à un accord inclusif, trouvant l'approbation et l'implication de tous pour le retour de la paix et de l'unité et mais l'avènement d'un nouvel ordre politique. De même, le Gouvernement s'ingénie à trouver une solution diplomatique avec les pays agresseurs et soutenant les rebelles.

II. 2. L'Eglise catholique dans la recherche des solutions négociées.

En marge des efforts de médiation entrepris par la communauté internationale, un important travail est réalisé par les confessions religieuses sur le plan formel et informel pour le

rétablissement d'un ordre institutionnel national en République démocratique du Congo. Parmi les institutions qui militent ardemment pour ce faire, figure l'Eglise catholique qui œuvre tant au niveau local qu'au niveau international pour la recherche d'une issue à la guerre. A travers des déclarations et des actions, le clergé et les laïcs catholiques se mobilisent sur le terrain politique pour le rétablissement d'une conscience nationale et l'incitation au sens des responsabilités en vue de favoriser le dialogue au sein de la classe politique. Cette intervention de l'Eglise se situe à plusieurs niveaux :

Au niveau des déclarations.

A.1. La déclaration du conseil de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CALCC).

Face à la situation de guerre en République démocratique du Congo, le conseil de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo a condamné fermement, par une déclaration, la rébellion et les pays voisins qui l'entretiennent. A l'issue d'une interrogation sur le pourquoi de la guerre, le conseil révèle une complicité nationale et internationale qui a favorisé les armées rwandaise et ougandaise à investir les territoires de l'Est du Congo. Prenant ses responsabilités, le conseil condamne et exige le retrait immédiat des forces « d'agression ». Quant au schéma politique proposé par le conseil pour résoudre la crise, il figure entre autres points :

- le déblocage du processus démocratique,
- la mise en place d'un cadre constitutionnel et institutionnel représentatif des opinions de toutes les forces vives de la nation,
- le démantèlement de l'armée actuelle et la mise en place d'une armée véritablement nationale.

Ce message traduit bien la position du conseil face aux belligérants et est porteur d'un programme politique : un projet de société qu'il voudrait bien défendre tout au long du dialogue inter-congolais, préconisé dans le cadre des accords de Lusaka de 1999.

Quant au projet de Constitution rédigé par le nouveau pouvoir de Kinshasa, le Conseil des laïcs chrétiens a été consulté pour émettre son avis sur les dispositions du projet. De l'analyse du projet, il ressort des critiques suivantes émises par le conseil :

- au niveau des principes, le conseil fait remarquer que la procédure suivie pour l'élaboration du projet de constitution présente un vice de forme. En effet, ce projet a été élaboré par une commission constitutionnelle nommée de façon discrétionnaire par le président de la République. Par conséquent, pour le Conseil des laïcs catholiques, ce projet ne

représente que les vues subjectives du pouvoir en place et ne tient pas compte des réalités historiques et socio-culturelles du Congo. Ce projet ne serait donc pas neutre comme le prévoient des principes démocratiques. « Cette constitution ne sera acceptée que si les différentes composantes de la nation sont associées à son élaboration », déclare le conseil.

- quant aux options politiques du projet : le conseil exclut la date du 17 mai 1997 (la prise du pouvoir par Kabila) comme date importante et déterminante de l'histoire du pays. Par conséquent elle ne peut être considérée comme date instauratrice de renouveau politique. Les assises de la constitution doivent être puisées dans l'histoire et dans la culture du pays.

- concernant la forme de l'Etat, la CALCC opte pour un Etat fédéral - considéré comme plus démocratique et représentatif de la volonté populaire - géré par un régime politique semi-présidentiel avec un président et deux chambres.

Il ressort de ces déclarations d'intention que les chrétiens catholiques sont plus que jamais déterminés à prendre des engagements politiques clairs pour la constitution d'un Etat démocratique plus juste dans lequel l'accès au mandat politique devrait émaner de la volonté populaire

A.2. Message des Evêques de la province ecclésiastique du Kivu.

Longtemps considérés comme trop timides face au régime monarchique de Mobutu, et de ne pas prendre des engagements politiques clairs et décisifs, les évêques du Kivu manifestent plus que jamais leur volonté de participer politiquement et ouvertement à la résolutions des questions politiques nationales et provinciale. C'est donc une nouveauté dans le changement d'attitude de l'épiscopat.

C'est ainsi par exemple que, suite à l'afflux des réfugiés rwandais sur le territoire congolais, les évêques émettent une proposition de solution à la question de la nationalité des immigrés rwandais au Kivu. En effet pour l'épiscopat du Kivu, « ...la nationalité devait être reconnue d'office aux Banyarwanda natifs du pays et à tous les immigrés rwandais et burundais qui se trouvaient déjà sur le territoire congolais avant le 30 juin 1960... »⁴. Face à l'escalade de la violence et surtout des crimes crapuleux proférés à l'encontre du personnel ecclésiastique de la province du Kivu, les évêques sont sortis de leur silence. Déplorant la lassitude de la classe politique, ils proposent à leur manière, des solutions au statut à accorder aux peuplades installées dans le Kivu depuis des décennies. Cette solution ne rencontre cependant pas l'assentiment des populations autochtones qui

militent pour le retour inconditionnel des immigrés au Rwanda.

A. 3. Les évêques du Kivu plaident pour l'arrêt immédiat de la guerre : la naissance de l'idée d'un dialogue entre belligérants.

Les évêques du Kivu se sont plusieurs fois réunis à Goma et à Bukavu (deux grandes villes de la province épiscopale du Kivu) pour examiner la situation qui prévaut dans le pays en général et au Kivu en particulier (devenu champ privilégié pour multiples dissidents politiques). Ainsi dans un message adressé aux belligérants, le 1^{er} octobre 1998, les évêques ont demandé l'arrêt immédiat des hostilités et ont invité les protagonistes au dialogue, dialogue à « organiser vite et sans condition », pour reprendre le ton impératif de l'épiscopat. Dans leur message pastoral, ils tracent des pistes pour une voie de sortie du cycle infernal de la violence. Pour les évêques, cette guerre retarde inutilement le processus démocratique (entendez par là la transition démocratique issue de la conférence nationale souveraine) qui devait conduire la RDC vers un Etat de droit, le rejet de la violence comme mode d'accès au mandat politique. A l'agenda, les évêques préconisent une solution en quatre points principaux :

- 1) un arrêt immédiat de la guerre,
- 2) l'organisation du dialogue entre belligérants,
- 3) l'association de tout le peuple dans la recherche d'une solution durable,
- 4) une conscientisation des militaires qui sont responsables des atrocités.

Ces différentes articulations ont largement inspiré les résolutions prises lors des concertations de Lusaka (Zambie) à l'issue desquelles ont été signés les accords de paix entre la rébellion et le gouvernement. Pour les évêques, l'absence de dialogue et la méfiance réciproque entre hommes politiques voisins et entre les belligérants constitue la cause principale de la permanence de la violence dans les provinces du Kivu.

B .Au niveau des prises de position : les réactions énergiques de l'archevêque Kataliko du Kivu contre la rébellion.

La décennie quatre-vingt-dix a particulièrement été difficile pour l'épiscopat de la province ecclésiastique du Kivu. Confrontés aux différents groupements politiques armés et aux paramilitaires qui opèrent en permanence dans la région, les évêques du Kivu sont désormais beaucoup plus présents dans les débats publics dans la recherches des solutions aux problèmes d'insécurité qui règne dans la région. Ainsi depuis l'éclatement de la guerre en République démocratique du Congo, le discours socio-politique du clergé du Kivu est focalisé sur la volonté du

⁴ Message des Evêques de la province ecclésiastique du Kivu, 1995.

rétablissement de la paix. La raison est que l'Eglise de cette province est particulièrement victime des atrocités de la guerre : assassinats politiques des membres du clergé (notamment Mgr Munzihirwa pour ses positions politiques contre l'intervention rwandaise au Congo), la profanation des édifices religieux, etc. Le clergé de l'Est du pays, longtemps accusé d'indifférence face au chaos politique qui prévalait depuis un temps dans le pays est monté au créneau par l'intervention de l'archevêque de Bukavu, Mgr Kataliko. Ce dernier a pris une position ferme contre les mouvements rebelles qui sévissent dans sa province apostolique du Kivu. Il dénonce notamment sans complaisance, la complicité des congolais dans le pillage des richesses congolaises par les forces rwandaises. Il affirme notamment : « Des pouvoirs étrangers, avec la collaboration de certains de nos frères congolais, organisent des guerres avec des ressources de notre pays (...). Notre pays et nous mêmes sommes devenus (sic) objets d'exploitation, tout ce qui a de la valeur est pillé, saccagé ou amené à l'étranger ou simplement détruit, les massacres à grande échelle sont perpétrés dans les campagnes » (sic)⁵.

L'archevêque dénonce non seulement les injustices, mais appelle la communauté internationale et le peuple congolais à se pencher sur la question. Son intransigeance face aux autorités rebelles lui a valu la relégation dans son village natale, le réduisant ainsi au silence. Quelques jours, après son retour de cette retraite forcée, il est mort, officiellement d'une crise cardiaque, en octobre 2000. Cela rappelle le sort du cardinal Malula pour son opposition à la politique de recours à l'authenticité de Mobutu. On dirait que l'histoire du Congo se répète tout en condamnant le pays à un étrange immobilisme, les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets.

C. Sur le plan diplomatique : la proposition de médiation du Vatican.

L'intervention du Vatican dans la résolution des conflits politiques au Congo durant cette période de crise n'est pas une chose nouvelle. On se rappellera en effet que la diplomatie du Vatican⁶ a joué un rôle déterminant dans le dénouement de la confrontation qui a opposé le cardinal Malula au président de la République quant à l'interprétation de la politique de recours à l'authenticité prônée par Mobutu. Le Vatican a recommandé des concessions réciproques entre les

deux hommes politiques pour mettre fin au conflit. Dans la même tradition, le Vatican n'est pas resté inactif dans le nouveau conflit qui oppose le gouvernement à des groupes rebelles. Ainsi en 1999, sous l'initiative de la communauté italienne Sant'Egido, qui a déjà participé à plusieurs initiatives de paix en Afrique et dans le monde, le Vatican a manifesté son intention de servir de médiateur dans le conflit qui oppose le Président Kabila aux rebelles de l'Est du pays. Par l'action diplomatique de Mgr Monsengwo, le souverain Pontife a demandé à Kabila de rencontrer ses opposants ; rencontre pendant laquelle le Vatican servirait de bons offices. Cette offre du Vatican a été infructueuse, Kabila considérant que les armées étrangères devaient d'abord se retirer avant toute négociation.

D. Au niveau des actions politiques: l'organisation du symposium international pour la paix en Afrique.

A l'initiative de l'Eglise catholique de Bukavu et de Butembo, de la société civile du Nord-Kivu en présence de l'Eglise du Christ au Congo (Communauté protestante), un forum pour la recherche de la paix a eu lieu du 27 février au 1^{er} mars 2001 à Butembo dans l'Est de la République du Congo, dans une zone sous contrôle de la faction rebelle (le FLC : Front de libération du Congo). En collaboration avec des composantes de la société civile italienne dont « Beati costruttori di pace », avec le soutien financier du Secours catholique, la population du Kivu a voulu par cette action amener les seigneurs de guerre du mouvement rebelle à préférer le dialogue à la logique des armes. L'initiative de ce forum est l'œuvre d'hommes d'Eglise. Devant une importante délégation internationale venue participer au « forum d'espoir », les organisateurs ont pu arracher un accord de principe selon lequel « la paix devrait être la fruit de la non-violence, de la justice et du respect des droits ». Malheureusement tous ces engagements sont restés lettre morte sur le terrain, puisque la guerre se poursuit en zone sous administration du mouvement rebelle. Il apparaît qu'un leader rebelle a essayé de se servir tout simplement de l'Eglise catholique comme tribune de marketing politique.

III. Les limites de la médiation politique du clergé.

Si l'Eglise catholique a joué le rôle de partenaire privilégié de l'Etat au Congo pendant la période coloniale et post-coloniale, son influence ne cesse de régresser face à la montée en puissance des Eglise protestante et Kimbanguiste dans le secteur social. De même le déploiement des églises de « réveil » sur l'espace public livrent une certaine concurrence à l'Eglise catholique aussi bien au

⁵ Réaction de Mgr Kataliko cité par le journal *Le Palmarès*, 173, du 11 janvier 1999, p. 2.

⁶ En effet en 1972, le pape Paul VI a envoyé deux émissaires auprès du président Mobutu à Lausanne pour dénouer le conflit entre l'Eglise catholique et le pouvoir de Mobutu.

niveau de la socialisation des masses que sur le plan politique.

Cette montée du pluralisme confessionnel devrait préoccuper l'Eglise catholique qui doit réajuster ses modes d'intervention politique dans un cadre œcuménique en associant les autres Eglises comme des partenaires dans la lutte contre des gouvernements répressifs. Dans le cas contraire, la diversité des vues entre les différentes confessions religieuses profite à certains hommes politiques qui font du clivage entre les confessions religieuses, leur cheval de bataille politique. On a vu certains affirmer que l'échec de la transition démocratique est à attribuer à l'Eglise catholique, par l'intermédiaire du prélat qui a dirigé la C.N.S. Pour ces dissidents de l'Eglise catholique, la direction du nouveau projet de société doit provenir d'une autre confession religieuse (notamment protestante).

L'Eglise catholique devrait donc, si elle veut maintenir son leadership social et politique, intégrer les diversités régionales, culturelles et confessionnelles dans sa lutte pour la démocratie. Il est cependant et fort malheureusement constaté que la hiérarchie ecclésiastique, tout comme la classe politique laïque, reste marquée par la variable ethnique. Celle-ci détermine à beaucoup d'égard les opinions politiques et les discours socio-politiques de certains prélats catholiques.

Face à l'escalade de la violence, il apparaît que l'Eglise reste paralysée et impuissante devant l'ampleur des événements. Le clergé n'est pas non plus exempt de reproche. Accusé de dire plus qu'il n'agit, il me semble qu'il lui faille changer de technique de lutte contre la dictature. A l'instar des Eglises d'Amérique latine, l'Eglise catholique du Congo doit profiter de la confiance populaire dont elle jouit pour s'inscrire dans la logique d'un discours social plus engagé et un combat politique plus déterminant. Cette chance, l'Eglise catholique l'a ratée aux années 90 au moment où Mobutu ne représentait plus que l'ombre de lui-même puisqu'il ne rencontrait plus ni l'assentiment du peuple, ni celle de son armée. Il fallait à l'Eglise du courage et de la détermination à l'image des prêtres « contras » de la Théologie de Libération⁷. Mais l'Eglise Catholique du Congo est restée attachée aux traditions du Vatican au point que son engagement politique est resté limité par des principes de « l'unité ecclésiale » qui handicape l'invention des nouvelles stratégies face à la crise de la société congolaise. Une critique de l'action de l'Eglise Catholique et des moyens utilisés pour la réalisation de son projet social reste donc à faire dans le cadre d'une révolution de l'engagement politique de l'Eglise Catholique au Congo. Après la transition

démocratique manquée, il est temps que les églises fassent le bilan de leurs actions sur la scène politique et du partenariat engagé avec les pouvoirs politiques. En effet, parmi les pays africains ayant opté pour les conférences nationales, la République démocratique du Congo a vu son mode de gouvernance régresser au point qu'on pourrait parler d'une modernité politique à contre courant. A l'heure actuelle, seule la guerre semble le seul mode de production du politique, si on se réfère à la configuration de la scène politique et à ses acteurs. Et la « petite diplomatie de l'ombre » (négociations clandestines avec des groupements politiques non démocratiques) à laquelle un certain nombre d'évêques recourent, risque de s'avérer inefficace.

Conclusion

Face à la terreur liée à la guerre que connaît le pays, l'Eglise catholique reste la seule organisation sociale capable d'opposer un programme politique alternatif à celui que proposent les belligérants. A l'instar de l'Eglise d'Afrique du Sud, l'Eglise catholique du Congo en général et celle du Kivu en particulier est résolue à participer activement au retour de la paix. Pour cette Eglise du Congo, « le débat social (pour ne pas dire politique) n'est pas l'apanage des seuls hommes politiques, qui d'ailleurs n'ont pas fait preuve d'efficacité pour juguler les différentes crises successives qu'a connues le pays, il est plutôt de la compétence de tous, y compris l'Eglise », affirment des responsables ecclésiastiques. Rejoignant la logique de leur homologue du Congo Brazzaville qui affirmait qu'il n'existe « pas de religion valable qui se désintéresse des hommes »⁸, pour les évêques du Kivu, « il faut gérer l'humain pour pouvoir gérer l'âme ».

Les hommes politiques rebelles sont conscients de la confiance dont jouit l'Eglise catholique auprès des masses populaires de toutes tendances confessionnelles. Ainsi pour certains, qui n'ont d'ailleurs pas politiquement beaucoup de chance d'accéder aux postes de commande, il faut décourager ce noyau dur (c'est-à-dire l'Eglise) autour duquel se construisent les identités communautaires : ce qui explique les assassinats et les sabotages des édifices religieux. Pour d'autres par contre, qui y arrivent parfois, l'Eglise catholique est aussi un édifice social, avec lequel il faut compter pour légitimer ses ambitions politiques et faire accepter son projet politique. C'est là que se trouve le danger de voir l'Eglise servir d'instrument de propagande à certains intérêts politiques partisans non démocratiques.

⁷ Lévine, D.H., « L'impact de la théologie de la libération en Amérique latine », *Archives de sciences sociales des religions*, 1990, 71 juillet septembre, p. 45.

⁸ Interview de Mgr Ernest Kombo, évêque d'Owando, dans le journal *La croix* du 23 septembre 1992

Références bibliographiques.

1. . Bauer, J., *Politique et religion*, (Coll. Que sais-je), PUF Paris, 1999.
2. Amnesty International, *Les violations des droits de l'homme au Zaïre*, Bruxelles, 1980.
3. Amnesty International, *Zaïre, dossier de l'emprisonnement politique et commentaires des autorités*, Bruxelles, 1983.
4. Bayart J. F.(dir.), *Religion et modernité politique en Afrique Noire*, Karthala, Paris, 1993.
5. Bayart, J.-F., « Les Eglises chrétiennes et la politique du ventre in Bayart », J.F. (dir), *Religions et modernité politique en Afrique noire*, Paris, Karthala, Paris, 1993.
6. BESANCON, A., *Trois tentations dans l'Eglise*, Paris, Calmann-Lévi, 1996.
7. Bouillot, F., « L'Eglise catholique face au processus de changement politique du début des années quatre-vingt-dix » in *Année Africaine*, 1993, pp. 115 – 144.
8. Chalvez, et J-Y.,Tincq, H., *L'Eglise pour la démocratie*, Paris, Centurion,1992.
9. Coulon, C.(dir), *Religion et transition démocratique en Afrique noire*, Karthala, , Karthala, Paris 1997,
10. Kuyunsa Bidum, *Analyse sociologique de l'engagement de l'Eglise dans le développement rural. Cas de l'action du diocèse d'Idiofa*, thèse de doctorat, Lubumbashi, 1980.
11. Mbembe A., *Afriques indociles, Christianisme, pouvoir et Etat en société post coloniale*, Karthala, Paris, 1988
12. Ngomo Okitembo, *L'engagement politique de l'Eglise Catholique au Zaïre*, Paris, l'Harmattan, 1998.
13. Politique Africaine, « Politiques internationales dans la région des Grands Lacs », n°68, décembre, 1997, pp. 3-92.
14. Rutayisire, P., « Les Eglises chrétiennes à l'heure du pluralisme politique en Afrique », in *Au cœur de l'Afrique*, avril-septembre, LIX, pp. 361-390.
15. Wamu Oyatambwe, *Eglise catholique et pouvoir politique au Congo-Zaïre. La quête démocratique*, Paris, L'Harmattan, 1997